

Genilac

bien vivre dans
ma commune

N°105

Avril
2021

**NOUVEAU
CITY STADE**
AU SARDON

BULLETIN MUNICIPAL

MAGAZINE BI-ANNUEL

VIE
MUNICIPALE

TRAVAUX

ENVIRONNEMENT

SOCIAL &
CULTURE

SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE

SPORT &
ASSOCIATIONS

WWW.GENILAC.FR



**Transactions immobilières
Neuf & Ancien - Vallée du Gier**

04 77 52 88 80

Espace Sardon - A47 sortie n°12
45 Chemin de Pompey - 42800 GENILAC
contact@ostiaimmobilier.fr

www.ostiaimmobilier.fr



Relais PNEUS

- Pneus
- Réparation pneus
- Vidanges
- Suspension
- Freinage
- Géométrie
- Distribution
- Embrayage
- Echappement
- Batterie/Balais essuie glace/Ampoule

7 Plaine de grézieux 42420
LORETTE



Email : massa.lorette@orange.fr
Tél : 04.77.75.98.16

Christian GRANGE

Vente et réparation de matériels agricoles et jardinage

230 rue du Gelay - 42800 GENILAC
Tél. : 04 77 75 05 72 - Fax : 04 77 83 99 05
grange42@orange.fr



CLAAS - KUBOTA - JCB - UNIVERT - OREC - ISEKI - SNAPPER - SHINDAIWA



AU SERPENT



ZAC BRUNON VALETTE - RIVE DE GIER - 04.77.75.00.48
www.auserpent.fr - Facebook Au Serpent



Rachel Coiffure

Masculin Féminin Junior

165, allée des Cerisiers
42800 GENILAC

Tél. 04 77 75 54 19

Nunziata FIORE

Naturopathe - Rebutothérapeute
Energétique : Séance de Bio-Magnétisme curatif,
Reiki, Atlas-Axis-en-Synergie, Nettoyage des mémoires
karmiques et transgénérationnelles

04 77 83 96 34 ou 06 95 19 38 78
nunziata.fiore@wanadoo.fr
35 rue Burlatière - 42 800 GENILAC

<https://nunziamassagesbienetre.jimdo.com> - <https://nunziaatlasrebutoux.jimdo.com>
<https://nunziainformations.jimdo.com>



Jessica MANZANARES
Psychologue clinicienne

85 Allée des Cerisiers
42800 GENILAC

07 49 56 60 52



DEGRUEL

Travaux publics et particuliers
Matériaux - Transports

2 chemin de Bujarret
42400 Saint Chamond

Tél : 04.77.22.15.69

www.degruel.com



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Depuis 7 ans, nous n'avons eu de cesse de bâtir et de moderniser notre commune. Partant du constat que Genilac avait un déficit d'investissement et manquait d'une vision orientant sur le long terme les investissements, nous avons alors posé un plan d'ensemble. Nous avons développé cette vision tout en profitant, voire en provoquant, des opportunités de partenariat bénéficiant à Genilac.

C'est en cela que ces mandats, le précédent comme celui d'aujourd'hui, sont atypiques. **Ce sont des mandats de bâtisseurs et de modernisation.**

Un stade auquel on ne croyait plus, de très nombreuses routes (de la RD devant la piscine jusqu'à la traversée de Tapigneux), une salle d'évolution pour les enfants de l'école Nelson Mandela, un groupe scolaire au bourg avec des locaux périscolaires de bon niveau, un restaurant scolaire, de nouvelles salles de classes, pour ne citer que quelques exemples...

La modernisation est également un effort au quotidien à votre service : la reprise en main d'une véritable police municipale, l'action forte de la commune auprès de la Métropole afin de développer la fibre, la mise en place dans quelques semaines d'un nouveau site internet, la décision de commencer l'installation de vidéo-surveillance en l'articulant avec les projets en cours, en particulier près du city stade du Sardon...

En matière d'urbanisme, après la révision du PLU, **la mise en place**

d'un véritable travail foncier a permis d'acquérir plusieurs terrains rendant possible la création d'appartements, logements sous-représentés dans notre commune, en ce moment même route des Arcs et demain sur le site de l'Arc-en-ciel. Il permettra aussi le développement futur de notre commune, au-delà même de ce mandat.

Vous savez tous combien notre pays est d'une grande complexité. Les communes vivent cette même réalité, croyez-moi. Jamais cela ne nous a freinés ou démotivés, bien au contraire : **ce travail considérable en termes de financements à trouver, d'autorisations à obtenir, de partenaires à associer, de dossiers à maîtriser et à défendre est mené avec passion.**

Souvent, car il en est ainsi de la démocratie, les « y'a qu'à, faut qu'on » critiquent, jugent parfois et même menacent, cela devient fréquent, le plus souvent sans connaître les contraintes. Les intérêts particuliers parlent fort pour cacher leur faiblesse et leurs propres erreurs, l'un se montrant agressif pour un PV alors qu'il stationnait sur une place handicapé, l'autre traitant les élus de menteurs sans admettre le travail réalisé. Mon équipe poursuivra, comme vous l'avez souhaité, au-delà de cette écume, à bâtir et à moderniser car il en va du bien-être à Genilac, de la fierté d'y vivre, de la qualité de ses services.

Rien n'arrêtera le mouvement de fond que vous avez choisi, celui qui transforme, modernise, bâtit.

Denis BARRIOL, Maire

VIE MUNICIPALE 4

COUP DE PROJECTEUR 8

TRAVAUX SUR LA COMMUNE 12

NOTRE ENVIRONNEMENT 15

VIE SOCIALE & PRÉVENTION 18

VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE 22

VIE CULTURELLE 26

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE 30

TRIBUNE LIBRE 34

- Direction de la publication : Denis BARRIOL
- Responsable du comité de Rédaction : Catherine FIEROBE
- Comité de rédaction : Membres de la commission communication
- Administration : Mairie de Genilac
- Conception graphique : Horspiste
- Impression : Horspiste - Tirage en 1 800 ex.

VIE MUNICIPALE



NOUVELLE DÉLÉGATION

La composition du Bureau municipal (instance regroupant le Maire, les adjoints et les conseillers délégués) a connu une adaptation en février 2021 : **Christine CHARMET (photo), Conseillère déléguée au budget, n'a pas souhaité conserver ses fonctions** pour des raisons personnelles qui la conduisent à disposer de moins de temps que prévu. M. le Maire la remercie pour son investissement ! Elle reste bien évidemment conseillère municipale. Dans ce cadre, **Nicolas RANCHON (photo) a accepté de devenir Conseiller délégué aux autorisations du droit du sol et aux plans pluriannuels d'investissement**. Il travaillera auprès de Christel GRENARD, adjointe aux finances et aux autorisations du droit du sol.



Christine Charmet



Nicolas Ranchon

Dans les conditions sanitaires actuelles, le public n'est malheureusement pas autorisé à assister au Conseil Municipal qui se tient généralement après 18h, à l'exception des journalistes qui couvrent les séances du conseil pour le compte du média auquel ils appartiennent. Ils bénéficient alors d'une dérogation pour motif professionnel.

Il en va de même pour les fonctionnaires territoriaux chargés de la tenue des séances du Conseil (Directeur général des services, secrétaire, policier municipal).

« Quant aux élus, le fait de se rendre aux réunions des commissions ou au Conseil municipal au-delà de 18h est autorisé puisqu'il s'agit à la fois d'une

activité à caractère professionnel et de répondre à la convocation d'une autorité administrative.

En outre, si la salle du conseil ne permet pas de réunir les membres du conseil municipal et d'assurer l'accueil du public dans des conditions de sécurité satisfaisantes (notamment sur le critère de la distanciation), le conseil municipal peut être réuni, à titre exceptionnel, dans un autre lieu de la commune. Le lieu de la réunion doit être porté à la connaissance des habitants au préalable. » loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020

C'est pourquoi les derniers conseils municipaux se sont tenus à la salle des Bourdonnes afin de respecter les distances sanitaires et sans public.

DÉPARTS À LA RETRAITE ↙

Jean-Luc PEGERON (photo), directeur des services techniques depuis 2013, a fait valoir ses droits à la retraite fin décembre 2020. Il a été remplacé par Mickaël DA ROCHA (voir coup de projecteur p.9) qui nous vient de la commune de Lyon.

A l'accueil de la mairie, Audrey AVRILLON (photo), ancienne secrétaire de mairie de la commune de Rive-de-Gier, a remplacé Bernadette MARGARON (photo), qui a pris sa retraite officielle fin mars après 16 années de bons et loyaux services !

La commune attend une accalmie sanitaire pour fêter le départ de ses deux retraités de façon conviviale !



Jean-Luc Pegeron



Mickaël Da Rocha



Bernadette Margaron



Audrey Avrillon

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020 ET ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

SYNTHÈSE 2020

RECETTES		DEPENSES	
FONCTIONNEMENT			
2 639 566 €	2 185 264 €	454 302 €	Épargne 2020
Reliquat 2019	117 206 €	117 206 €	
INVESTISSEMENT			
571 508 €	2 054 619 €		
1 984 755 €	494 708 €		Reliquat 2020

SYNTHÈSE 2021 PRÉVISIONNELLE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 3 MARS 2021

RECETTES		DEPENSES	
FONCTIONNEMENT			
2 480 000 €	2 216 000 €	264 000 €	Épargne 2021
Reliquat 2020	494 708 €	494 708 €	
INVESTISSEMENT			
758 708 €	1 853 708 €		
1 095 000 €			

IMPACT DE LA CRISE COVID SUR LES FINANCES 2020

« Les nouveaux protocoles sanitaires nous ont conduit à dépenser **13 000 € supplémentaires en produits d'entretien** pour nos bâtiments et **7 000 € pour embaucher du personnel en renfort** dans les écoles.

Nous avons certes acheté moins de repas à notre prestataire de restauration scolaire mais nous avons aussi eu moins de recettes liées au périscolaire, fermé de mars à juin 2020. Les annulations des spectacles de la saison culturelle ont paradoxalement permis quelques économies mais la fermeture des salles en location a généré un manque à gagner.

Au final, j'estime le surcoût de la crise sanitaire entre 13 000 et 17 000€.»



Christel Grenard

NOUVEAU CALCUL DE LA TAXE FONCIÈRE

Afin de compenser la baisse des recettes liée à la suppression de la taxe d'habitation, l'Etat a décidé de reverser aux communes la part de la taxe foncière qui était perçue par le département.

Pour les particuliers, le montant de la taxe devrait être inchangé, seule la répartition entre les institutions change !



Commemoration du 19 mars en petit comité

UNE ANNÉE BLANCHE ✚ POUR LE CME !

Les élections du 16 octobre 2020 ont permis le renouvellement des enfants partis au collège.

Malheureusement, l'installation prévue le 7 novembre a sans cesse été repoussée...

Espérons que la dernière séance du 5 juin, normalement avec remise des calculatrices à tous les CM2 de la commune, pourra se tenir afin de les remercier pour leur engagement !

ÉCOLES	CLASSE	NOM PRÉNOM
Nelson Mandela Sardon	CM2	MAISONNETTE Flora
		SIMOND Taline
	CM1	RANCHON Hugo
		PERRUSSEL Nathéo
Jules Verne La Cula	CM2	ARAMOUNI-VIRIEUX Baptiste
	CM1	MAYERE Jeanne
		RIBEYRON Loan
Victor Elie Louis Le Bourg	CM2	COMBE Margot
		NONONDE Maëlys
	CM1	GARRIDO Juliette
		COIFFIER Antoine
		VAN DER PLAS Jade
Le Grand Cèdre	CM2	BESSON-GUINAND Lou
	CM1	ROUSSIAU-DRAGOL Féérie
		FOURNET Léandre

BAPTÊMES DE RUES



Le Conseil municipal du 31 mars a décidé de nommer la future allée qui desservira le groupe scolaire Victor Elie LOUIS ainsi que la future médiathèque, du nom de Samuel PATY.

Cette proposition se fait en accord avec la famille de Monsieur PATY qui a répondu par courrier du 12 janvier 2021.



Et l'allée qui part de l'ex-départementale D37 route de La Cula jusqu'au parking et au-delà sera nommée « Allée de la Cure ».

VOTRE MAIRIE PASSE À LA FIBRE !

Le début de mandat est souvent l'occasion d'améliorer les équipements. L'informatique et la téléphonie ont ainsi fait l'objet d'un travail d'analyse des besoins et de négociation des contrats avec nos prestataires.

Il a ainsi été décidé de passer à la fibre, le site de la mairie étant éligible. La mise en fonction est intervenue le 8 mars 2021.

Elle est concomitante avec l'installation d'un nouveau serveur équipé d'un routeur permettant le télétravail, utile en tant de crise sanitaire ! Quelques postes informatiques ont été remplacés et les autres ont bénéficié d'améliorations techniques permettant aux agents et aux élus de travailler dans de meilleures conditions.



REFONTE DU SITE INTERNET

La commune procède actuellement à la refonte de son site internet datant de 2009, devenu obsolète. L'agence Horspiste a été retenue pour procéder à la création d'un nouveau site internet qui sera plus attractif et plus fonctionnel. Mise en fonction prévue en juin 2021.



COUP DE PROJECTEUR SUR

LE PÔLE TRAVAUX

Monsieur le Maire a souhaité renforcer dans ce mandat le pôle travaux. En effet, **de nombreux projets, simples ou d'envergure, nécessitent un suivi régulier assuré par plusieurs personnes, élus et agents.** Tous les lundis matin, les 3 élus en charge des travaux et le Directeur des Services Techniques se réunissent pour faire le point sur les demandes de travaux et planifier le travail de la semaine.

Voici leurs portraits :

BRUNO DOMBEY, ADJOINT AUX TRAVAUX ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



« **E**lu depuis 2008, adjoint aux finances dans le mandat précédent, j'ai accepté la délégation d'adjoint aux travaux et au développement durable pour ce mandat.

Mes missions sont :

- Pour la partie travaux : mission très large qui va de la petite demande de bouchage d'un nid de poule sur une route à de très gros chantiers de voirie, assainissement, réseaux d'eau, éclairage public etc....
- Pour la partie environnement : respect de l'engagement zéro phyto, aménagement des espaces verts avec plantations d'arbres...

Le pôle travaux est constitué de 3 élus (2 conseillers délégués et 1 adjoint), un directeur des services techniques (DST) et 4 agents municipaux. L'ensemble des demandes de travaux (en provenance des particuliers, des autres adjoints ou décidés en équipe au niveau communal,) est centralisé au pôle travaux qui en assure la programmation, la planification, le suivi budgétaire, et la bonne réception.

Une partie des travaux est conçue et réalisée en direct par l'équipe communale (consultation des entreprises, réalisation, suivi, réception), et une autre, du fait de la remontée des compétences (voirie, assainissement, réseaux d'eau) à St Etienne Métropole (SEM) en collaboration avec les personnels de SEM.

La partie la plus plaisante, mais aussi la plus exigeante, c'est le rythme et la diversité des tâches, ce qui implique d'être réactif tout en analysant au mieux chaque situation. Bien sûr cela présente aussi une difficulté quasi quotidienne, expliquer à tous, la défense de l'intérêt collectif vis-à-vis de l'intérêt particulier. Cela engendre de nombreux contacts et échanges avec les administrés.

FOCUS : CITY PARC AU D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE

Annoncé dès 2014, ce projet a en réalité été intégré dans un projet plus global de réaménagement du parc du Sardon, confié à l'époque à l'architecte genilacoise Anne-Cécile WEILL.

Ce projet global a nécessité une consultation des usagers (école, parents, club des anciens) et un phasage du fait de la forme tout en longueur du site.

Ainsi, la phase 1 a consisté en 2016 en la construction du préau de l'école maternelle réclamé depuis 10 ans !

La phase 2, achevée en 2018, comprend la construction de la salle d'évolution qui fait le lien entre l'école et le parc.

La phase 3, actuellement en cours, consiste en la réhabilitation du vieux terrain de sport utilisé par les écoles et les habitants. Un city stade est en cours d'installation : la plate-forme vient d'être terminée et le choix de la structure a été décidé en concertation avec des parents et les riverains concernés.

Il répondra aux caractéristiques suivantes :

- 24 X 12m
- Entièrement grillagé à 4m de haut (même sur le dessus)



SARDON, 3EME PHASE EQUIPEMENT PLUS GLOBAL

pour éviter que les ballons n'atterrissent chez le voisin ou dans la rivière)

- Côtés métalliques en époxy pour une meilleure résistance
- Double système de cages pour jouer sur la longueur et la largeur (foot, hand, basket + possibilité pour les associations de réserver un filet de volley)

- Accès uniquement à pieds grâce à une grille à enjamber. La structure sera posée en juin 2021.

Coût : 51 500 €

Nous espérons ainsi diminuer les nuisances aux riverains tout en proposant un équipement qualitatif à l'école Nelson Mandela et aux habitants du Sardon.

La phase 4 consistera en l'aménagement, dans l'actuel parking, d'un terrain de pétanque, d'une aire de retournement des bus scolaires et de stationnements devant la salle municipale.

La commune a tout récemment déposé une demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région pour la mise en place d'une vidéoprotection au futur city stade et sur le parking du Sardon.

MICKAËL DA ROCHA, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

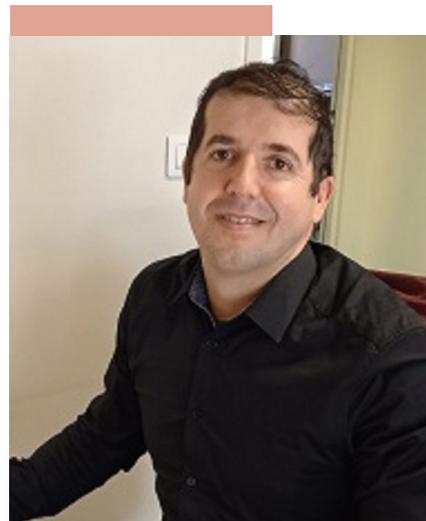
« **A**ncien inspecteur hygiène et salubrité auprès de la ville de Lyon, **je souhaitais rejoindre une commune plus petite, dans laquelle il peut y avoir une proximité entre agents et élus.**

J'ai dû rapidement acquérir de nouvelles compétences en lien avec mes nouvelles fonctions de Directeur des Services Techniques. **Je suis chargé de faire le lien entre les élus en charge des travaux et les 4 agents municipaux sur le terrain.** Je dispose d'un bureau en mairie mais je suis souvent sur le terrain ou au Centre Technique Municipal.

Mes missions relèvent essentiellement du management et de la conduite de chantier :

- Organisation des missions des 4 agents techniques : voirie, espaces verts, maintenance des bâtiments communaux... en fonction des compétences de chacun et de la priorité des demandes ;
- Recherche de devis ;
- Conseil technique aux riverains pour des questions d'urbanisme ;
- Supervision des petits travaux, suivi de chantier ;
- Respect des dispositions de sécurité au travail et dans l'espace public.

Mon rôle est d'anticiper toutes les questions logistiques, techniques



et sécuritaires pour que tout se passe sans encombre.

Mes partenaires sont les élus, les entreprises sous contrat de maintenance ou de marché public, Saint-Etienne Métropole pour les compétences voirie et assainissement, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire et les communes voisines de la nôtre.

J'apprécie la diversité des missions qui me sont confiées, le mélange entre le travail administratif et le travail sur le terrain même si le fonctionnement d'une petite commune comme Genilac est bien différent de celui d'une grande métropole comme Lyon.



PIERRE PITAVAL, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX

“ J'ai constaté les travaux effectués sur la commune au cours du mandat précédent par une équipe municipale dynamique. C'est pourquoi j'ai accepté de rejoindre le groupe de Denis BARRIOL pour mon 4e mandat.

Participer aux investissements et à l'embellissement de la commune, c'est formidable !

Après plus de 20 ans dans la construction, j'apporte mon expérience technique.

Prendre part à un projet, suivre sa réalisation et le voir mené au bout est très valorisant.

Délégué aux travaux et à l'environnement, je suis plus particulièrement en charge des bâtiments communaux, aménagements extérieurs, voirie, assainissement, sécurité incendie et accès PMR.

Cela prend du temps mais je le fais toujours avec plaisir **pour que Genilac reste une commune où il fait bon vivre.**



FOCUS : PROJET PÔLE FAMILLES DES BOURDONNES

La commune a engagé une réflexion sur le devenir de l'ancien stade de foot des Bourdonnes.

Suite à la dissolution de l'association CCLS, les 2 terrains de pétanque adjacents à la salle des Bourdonnes sont retournés au domaine public. **La commune tient à les mettre à la disposition des habitants !**

Un tourniquet ne laissant passer que les piétons et les poussettes sera mis en place et **des arbres (choisis par les enfants du CME) seront plantés à l'automne.**

Des bancs et 2 tables de pique-nique devraient donner un côté convivial au site.

Un petit espace foot de 150 m² sera aménagé. Ce projet est évolutif et pourra être complété dans les années futures.

□ Zone aménagée

PHILIPPE BESSON, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX

« C »e sont les projets de Denis BARRIOL, la composition de l'équipe et ma disponibilité qui m'ont décidé à participer à ce mandat. Avec Pierre PITAVAL, j'ai intégré le pôle travaux sous la responsabilité de Bruno DOMBEY.

Au-delà des grands projets qui vont changer la commune, nous devons gérer le quotidien avec l'aide importante du Directeur des Services Techniques et des agents des services techniques. **C'est ce travail de fond et multi tâches qui permet d'apporter des réponses à certains problèmes récurrents et le maintien en état du patrimoine communal.**

Personnellement, je m'occupe plus particulièrement de la voirie et des réseaux.

En collaboration avec le Directeur Général des Services, **je me suis impliqué dans le marché de maintenance de l'éclairage public** confié à l'entreprise INEO, et **actuellement je travaille sur la sécurisation de Tapigneux.**

C'est un travail complexe qui nécessite beaucoup d'intervenants : St Etienne Métropole, notre agent municipale chargée des projets aménagement, les services techniques, des entreprises spécialisées, les élus et les riverains.

Tout est une question d'équilibre entre le souhaitable et le réalisable dans l'intérêt collectif et ce tout en respectant à la fois les normes en vigueur et l'enveloppe financière. »



FOCUS : PROJET TAPIGNEUX

La traversée de Tapigneux est une préoccupation municipale depuis de nombreuses années qui n'a fait qu'empirer avec l'augmentation du trafic routier.

Une de nos priorités de ce mandat est la sécurisation du hameau qui se décline en trois points importants :

- Recherche de la diminution de la vitesse
- Création d'un cheminement piéton le long de la départementale
- Amélioration de la sécurité des riverains.

Après l'étude faite par St Etienne Métropole et la présentation aux riverains directement concernés, un premier tracé provisoire a été réalisé. **Très vite nous nous sommes aperçus que ce tracé**

ne correspondait pas aux attentes des riverains et qu'il compliquait la circulation. Une réponse téléphonique, écrite ou orale a systématiquement été apportée aux riverains qui nous ont contactés. La longueur des écluses a ensuite été modifiée mais la partie entre le chemin du Colombier et l'allée de Tapigneux reste un problème majeur difficile à résoudre, de l'avis même des techniciens de SEM. Un plateau traversant sera ajouté en tenant compte des contraintes techniques et financières et la route sera refaite.

Après un troisième et dernier essai, le projet définitif a été validé avec SEM le 19 mars. Les équipements provisoires vont être remplacés en juin par les équipements définitifs pour un montant de 182 000 €.

La durée des travaux est estimée à 5 semaines.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

PROJET ARC-EN-CIEL PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER

La commune de Genilac doit faire face à **une demande forte en appartements** qui émane notamment de jeunes couples, de personnes âgées en recherche d'appartement ou encore de personnes venant de la région lyonnaise.

La commune de Genilac compte 83 logements sociaux au 1er janvier 2020, ce qui représente 5,3 % de son parc total de logements. Ce pourcentage est bien inférieur à celui imposé par l'article 55 de la loi SRU.

Afin de ne pas payer l'amende annuelle de 38 000 €, la commune de Genilac a déjà fait de nombreux efforts en limitant les capacités de construction lors de la révision du PLU et en menant des actions fortes, telles que l'opération située route des Arcs.

Le dossier de l'Arc-En-Ciel répond également à ces différents enjeux.

Rappel des différentes étapes qui permettent aujourd'hui de déterminer les caractéristiques de sa requalification foncière :

- Le 25 août 2014, la commune de Genilac a signé une Convention d'Etudes et de Veille Foncière (CEVF) multisites avec EPORA (Etablissement Public de l'Ouest RhônAlpin). Cet organisme assure le portage financier de projets structurants pour la commune.
- Le site de l'Arc-En-Ciel est identifié comme site d'intérêt. Composé de plusieurs bâtiments vacants dans un parc paysager d'une superficie totale de 1,9334 hectares, cet ancien établissement

TYPOLOGIES BÂTIS PROJETÉES SUR LE SITE :



■ Habitat semi-collectif

■ Habitat individuel

d'accueil d'enfants en difficulté était géré par l'association « Arc en ciel », laquelle fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire depuis mai 2016.

• En octobre 2019, EPORA préempte ce bien, pour le compte de la commune de Genilac, suite à une DIA déposée par le liquidateur judiciaire.

EPORA peut alors, pour le compte de la commune de Genilac :

- effectuer toutes les études techniques et pré-opérationnelles ainsi que tous les travaux nécessaires à sa requalification foncière ;
- revendre ces terrains remis en état à des tiers, selon le programme prévisionnel des cessions foncières.

• **En avril 2020, la commune de Genilac choisit comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), la SEPT.** Depuis cette date, il travaille régulièrement avec la Commission TECHnique (Cotech) - composée de Monsieur le Maire, de Madame la Première Adjointe, de Loïc GARAIX, conseiller municipal et urbaniste de formation ainsi que de la chargée de projet aménagement et du directeur général des services - sur différents scénarios d'aménagement de ce site ainsi que sur la méthodologie à mettre en œuvre pour sélectionner l'opérateur final.

Le 13 janvier 2021, deux orientations d'aménagement (démolition totale ou réhabilitation des bâtiments actuels) ont été présentées à la commission Projets Structurants. A l'issue de cet exposé sur leurs caractéristiques respectives (nombre et typologie des nouveaux logements, composition urbaine, invariants retenus, bilans foncier et d'aménagement prévisionnels), la Commission a opté pour la démolition totale des bâtiments actuels. Le conseil municipal a voté dans le même sens le 20 janvier.

Un appel à projets devrait aboutir au choix du lauréat par le Conseil municipal à l'automne 2021.

Ce programme d'aménagement phasés sur plusieurs années, devrait compter environ **110 logements dont 35 % de logements sociaux** sur l'ensemble du site afin de favoriser la mixité sociale. Ces logements seront répartis dans les différents types de bâtis : individuels ou semi-collectifs (du T2 au T5).

PHASAGE PRÉVISIONNEL DU PROJET :

- Phase 1 Court terme
-> 6 à 8 ans
- Phase 2 Moyen terme
-> 8 à 10 ans
- Phase 3 Long terme
-> au-delà de 15 ans
- Périmètre de l'appel à projet



Les bâtiments comporteront au maximum un R+2+ attique (bâti en retrait, avec balcon) et seront implantés de façon à dégager la vue sur St Martin-la-Plaine et à respecter une bonne intégration paysagère. Un axe piéton avec une large emprise végétalisée de 3 mètres de part et d'autre sera créé. La piste sera mixte (piéton et vélo).

UN NOUVEAU PANIER DE BASKET À LA PLOMBIÈRE



REMPACEMENT DE LA CROIX À LA CULA



TRAVAUX SUR L'A47

L'Etat procède au renforcement des piles de 4 ponts au-dessus de l'A47 :
Phase 1 - du 15 mars au 14 mai 2021 : travaux sur les ponts du Gourmarin et de l'échangeur du Sardon
Phase 2 - du 17 mai au 9 juillet 2021 : travaux sur les ponts du Cimetière de Lorette et de l'échangeur de La Grand-Croix

Des restrictions de circulation sont prévues dans les 2 sens :

- Réduction permanente (jour et nuit) des voies de circulation
- Limitation de vitesse à 70 km/h
- Interdiction de doubler pour les poids lourds

De nuit : coupure complète de l'A47 ou neutralisation de la voie rapide

Merci de votre compréhension

DÉNEIGEMENT

L'épisode neigeux du vendredi 12 février est l'occasion de rappeler l'organisation du déneigement sur la commune, assuré conjointement par Saint Etienne Métropole (SEM) et la commune.

Le déneigement des anciennes routes départementales dépend maintenant de SEM. Sur notre commune, il s'agit de la RD6 qui monte au Bourg depuis le rond-point de Grange Burlat jusqu'à St Romain, de la RD37 qui va de La Cula à St Martin, de la RD65 qui va du rond-point du Sardon à Chagnon et de la RD77 qui va du rond-point du Sardon au rond-point de Grange-Burlat.

Samedi 13 février, ces voies ont été dégagées trop tardivement pour permettre l'installation des forains sur notre marché... **M. le Maire, en tant que vice-président de SEM, a appelé personnellement l'astreinte hivernale de SEM pour le dénoncer.**

Il faut savoir que le déneigement est freiné par les basses températures qui réduisent l'efficacité du sel et par les nombreux véhicules en travers du circuit !

Parallèlement, les routes communales sont dégagées par nos propres services techniques d'astreinte.

L'agent municipal d'astreinte récupère le tracteur au centre technique municipal (situé à l'angle de la rue des Bourdonnes et de la rue des Champagnières), monte chercher du sel stocké à côté du stade de foot à la Cula puis commence sa tournée par les voies communales de La Cula car ce sont souvent les plus enneigées. Il redescend ensuite par Tarévioux, Lachal, le Bourg, la route du Mont du feu qui est très pentue et termine au Sardon où l'enneigement est traditionnellement moins important du fait de l'altitude légèrement plus basse (altitude au Sardon : 250m, altitude à La Cula : 580m).

Il a ainsi effectué plusieurs passages dans chaque quartier, vendredi entre 20h30 et 22h et samedi entre 3h30 et 10h30.

Cependant, certaines voies, trop étroites ou diminuées par des véhicules en stationnement, ne peuvent être dégagées. Il en va de même des chemins non goudronnés qui ne résisteraient pas au passage de la pelle ou des voies privées. **Le déneigement de ces voies revient alors aux riverains eux-mêmes !** Si vous n'êtes pas équipés pour effectuer le déneigement, vous pouvez toujours déplacer votre véhicule sur une voie principale lorsque l'alerte Météo est donnée.



PLANTATION D'ARBRES

Parc de La Cula : 1 érable pourpré, 1 arbousier, 1 magnolia

Parc du Sardon : magnolia remplacé par 1 érable pourpré, 1 févier d'Amérique et 1 mûrier-platane.

Parc du Bourg : plantation reportée en raison des travaux de l'école

NOTRE ENVIRONNEMENT

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Sur la commune de GENILAC, le ramassage des ordures ménagères est effectué par l'entreprise SUEZ gérée par Saint-Etienne Métropole.

Le jour de collecte est le jeudi à partir de 12 heures pour la majorité des foyers (le vendredi à partir de 6 heures pour les autres).

La collecte des ordures ménagères est réalisée en porte à porte c'est-à-dire devant chaque adresse en limite de parcelle.

Il existe également des collectes en points fixes (lieux où sont placés en permanence des bacs roulants ; les usagers viennent y déposer leurs déchets ménagers) et en points de regroupement (lieux où les usagers rassemblent leurs propres contenants avant la collecte puis les ramènent chez eux après la collecte).

Les déchets doivent être présentés à la collecte une heure avant le ramassage dans la limite des possibilités

(au plus tôt dans la matinée). Les bacs doivent être rentrés dans les propriétés après le passage du camion. Les bacs seront présentés de préférence la poignée tournée vers la chaussée afin de faciliter la prise aux éboueurs. **Chaque particulier est responsable de son bac mais peut en demander le changement auprès de SEM en cas de dégradation de celui-ci.**

Sur la commune sont implantés des points d'apport volontaire pour le verre. Ce verre est recyclé et l'argent récolté est reversé pour la recherche contre le cancer.

Les encombrants : la communauté n'assure pas le ramassage des encombrants en porte à porte les habitants doivent se rendre en déchèterie (Tartaras ou Lorette).

Les déchets verts : les usagers sont invités à privilégier une gestion domestique sur leurs parcelles (paillage, compostage) ou à les emmener en déchèterie.

L'écobuage (brûlage) des déchets verts n'est en aucun cas autorisé près des habitations pour les particuliers et est passible de 450€ d'amende.

Les gravats sont à apporter en déchèterie.

Les déchets équipements électriques et électroniques :

- Lors de l'achat à l'identique le distributeur est tenu de reprendre l'ancien équipement
- Si l'appareil est en bon état il est possible d'en faire profiter certaines associations
- Les déposer en déchèterie.

Les déchets toxiques : ceux-ci souvent produits en petite quantité, des filières de dépollution sont mises en place par SEM afin de les valoriser ou de les traiter. Dans la plupart des cas il faut les apporter en déchèteries (sauf l'amiante).

Les textiles : trois conteneurs en libre accès sont implantés sur le territoire de la commune pour les recevoir.

Plus d'infos sur le site de SEM :

www.saint-etienne-metropole.fr/services-aux-habitants/environnement/dechets

SUIVEZ-NOUS SUR

Verre

MON GUIDE DU TRI

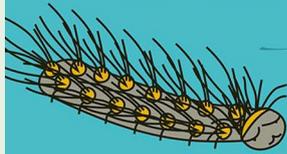
Toutes les consignes de tri pour m'aider à réduire et à trier mes déchets !

SÉM SAINT-ÉTIENNE la métropole

SÉM SAINT-ÉTIENNE la métropole

Chenilles

processionnaires du chêne et du pin :



attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas
et je ne touche pas
les chenilles
ou leur nid



© ARS Ile-de-France / 15/07/2015 0000 - Photos: iStock - iStockphoto / iStockphoto / iStockphoto

En savoir plus ?
www.ars.iledefrance.sante.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

ARRÊTÉ MUNICIPAL CHENILLES PROCESSIONNAIRES

ARTICLE 1er :

Chaque année, les propriétaires et les locataires sont tenus de **supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du Pin** qui seront ensuite incinérés, en prenant les précautions nécessaires car très urticants (port de gants).

ARTICLE 2 :

Un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons devra être mis en œuvre avant la fin du mois de septembre sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles. **Le produit préconisé est le Bacillus thuringiensis sérotype 3a ou 3b** ou un équivalent, en raison de sa spécificité et de son innocuité pour les espèces non ciblées. Entre le début du mois de septembre et le milieu du mois d'octobre compte tenu de la biologie et de la sensibilité des larves, **des traitements à l'aide de produits homologués dans cette indication** devront être épanchés dans les règles de l'art.



Les services techniques municipaux recyclent leurs déchets verts de taille d'arbres en copeaux dans les jardinières



Borne électrique en cours d'utilisation



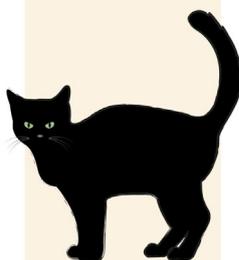
ACTIVITÉS BRUYANTES

Vous souhaitez sortir les tondeuses et outils de jardinage bruyants, alors pensez à vos voisins qui se reposent en respectant l'arrêté préfectoral :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14 h 30 à 19h30
- Samedi de 9h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

PRISE EN CHARGE DES CHATS ERRANTS

L'association Cœur sur pattes a mis en place, sous le cimetière du Bourg, un abri pour prendre soin et réguler la population de chats errants.



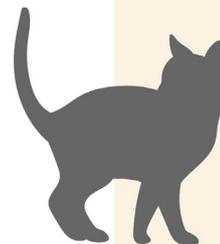
Ici, les chats sont nourris et mis en sécurité.

Ils sont stérilisés et leurs soins sont pris en charge par l'association Cœur Sur Pattes.

Les chats libres de Genilac



Pour toute question, problème ou réclamation, vous pouvez vous adresser directement à la mairie ou à l'association.



ASSOCIATION
COEUR SUR PATTES
06 76 09 66 73

2ÈME DISTRIBUTION D'IODE

Depuis le début de l'année 2021, le ministère de l'intérieur coordonne la deuxième phase de la campagne préventive de distribution de comprimés d'iode aux riverains situés dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises.

La première phase de cette campagne consistait depuis septembre 2019 à mettre à disposition les comprimés d'iode dans les pharmacies partenaires pour les 2,2 millions de personnes et plus de 200 000 établissements, entreprises, écoles, administrations, etc. sur tout le territoire.

Dès février, les comprimés seront adressés par voie postale aux foyers identifiés ne les ayant pas retirés en pharmacie.

Les ERP n'ayant pas effectué la démarche ainsi que les nouveaux arrivants des communes concernées sont invités à les retirer dans les pharmacies partenaires.

Ils pourront effectuer leur retrait sur simple présentation d'un justificatif de domiciliation, de capacité d'accueil du public et/ou du nombre de salariés.

CAMPAGNE PRÉVENTIVE DE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE

À partir de février 2021, 600 000 foyers vont les recevoir par voie postale

Mise à disposition des comprimés en pharmacie pour les établissements et les nouveaux arrivants

Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction du préfet

SÉCURITÉ CIVILE & GESTION DES CRISIS

Pour connaître les pharmacies participant à cette opération, consultez la liste disponible sur le site : www.distribution-iode.com à la rubrique "les comprimés d'iode".

VIE SOCIALE & PRÉVENTION



NOUVEL ORGANIGRAMME DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

M. Denis BARRIOL, maire et Dominique MONTORIO, maire déléguée de La Cula, sont membres de droit.

LES ELUS

COUSIN Joëlle
 MONZAIN Christine
 GERIN Yvonne
 BERGER Isabelle
 BECKEDAHL Tania
 LEGROS-CORDENOD Audrey

LES MEMBRES DESIGNÉS PAR LE MAIRE

SABY Eliane
 DEVAUX-MONTANARO Céline
 DESGRANGES Yves
 PROIA Muriel
 DUCOEUR Bernard
 ROULAUD Jean-François

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public dont le rôle principal est d'**orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social et venir en aide aux personnes les plus fragiles**. Ces actions peuvent être en lien avec l'assistante sociale du secteur : Mme Sylvie Masson.

ACTIONS ET ANIMATIONS

A noter que certains évènements ont été annulés ou suspendus en raison des contraintes sanitaires ; nous espérons pouvoir reprendre ces animations très prochainement.

Voici une liste des animations intergénérationnelles pour 2021 selon les conditions sanitaires :

- Après-midi festif pour nos Seniors dès que possible,
- Randonnée en famille : dimanche 6 juin (3 circuits 5 km, 9 km et 15 km),
- Après-jeux : dimanche 10 octobre 2021.

En octobre 2019, les membres du CCAS ont organisé la **4ème après-midi jeux, et un concours de pétanque** à la salle des Bourdonnes ; animation intergénérationnelle dans le cadre de semaine bleue. En 2020, nous n'avons malheureusement pas pu la faire !

Nous espérons pouvoir programmer ce moment convivial qui réunit les grands-parents, les parents et les enfants. Un vrai plaisir de découvrir et partager des

jeux qu'ils n'ont pas forcément à la maison comme le "passe-trappe", le "suspense", le "jeu des animaux", le "jeux des bâtonnets", "le ligretto", "le six qui prend"...



Un bel après-midi pour tous, à renouveler dès que possible !

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR AIDER LES ASSOCIATIONS CARITATIVES : 2 collectes alimentaires

Mai 2020 : La Banque Alimentaire (300 kg collectés)



Mars 2021 : Les restos du cœur (120 kg collectés)



Certaines actions et animations se font toujours avec l'aide de bénévoles, force vive de la commune et du CCAS dans bien des domaines ; **nous renouvelons nos remerciements pour leur engagement et leur générosité.**

SPECTACLE DE NOEL DES SENIORS : 04 décembre 2021

Le traditionnel spectacle de Noël pour nos Seniors en décembre 2020 a été annulé pour cause de COVID, nous espérons pouvoir programmer un spectacle dès que possible.



COLIS SURPRISE

Comme tous les ans, les bénévoles du CCAS ont pu distribuer aux seniors de plus de 84 ans un « colis surprise » ainsi qu'aux Genilacois qui résident en maison de retraite (à proximité de Genilac). Les seniors, et les familles ayant des revenus modestes qui se sont inscrits ont reçu un bon d'achat pour Noël.



INFOS PRATIQUES

▾ Vous venez de vous installer à Genilac, faites-vous vite connaître à l'accueil de votre mairie.

▾ Vous quittez la commune, merci de le signaler à l'accueil de votre mairie ou par mail à mairie@genilac.fr

▾ Vous partez en maison de retraite, merci de le signaler à l'accueil de votre mairie ou par tél ou par mail

▾ Vous cherchez une maison de retraite : www.heureux-en-retraite.com/maisons-de-retraite-et-ehpad/departement/42/loire/

IMPORTANT

Les personnes seules, isolées ou malades : pensez à vous inscrire en mairie, en cas de canicule ou pandémie comme c'est le cas actuellement, cela permet de mettre en place une veille téléphonique et d'apporter une aide si besoin. Vous pouvez le faire dès maintenant.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CANTINE

Les demandes d'aides pour la cantine seront à déposer en septembre (Aides facultatives).

AIDE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE DES ÉCOLES DE GENILAC Demande à déposer en septembre de chaque année	
QF inférieur à 350	0,80 € / repas
QF DE 351 À 600	0,70 € / repas
QF de 601 à 900	0,60 € / repas

BOITE D'URGENCE

Nous vous avons déjà annoncé que le CCAS de Genilac a mis en place un service dédié aux personnes fragiles (seniors, personnes en situation de handicap...).

Le CCAS remet **une boîte plastique à déposer dans votre réfrigérateur**, celle-ci contiendra les informations médicales des personnes habitant dans le logement et les coordonnées des proches à contacter en cas de besoin.

L'objectif premier étant de faciliter l'intervention des secours en cas d'urgence. Ils identifieront les personnes possédant cette boîte grâce à un logo visuel collé sur la porte d'entrée (à l'intérieur). A noter que les pompiers sont avertis de ce dispositif. **Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en mairie et nous vous contacterons pour la distribution.**

SERVICE DEDIÉ AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC LES OUTILS NUMÉRIQUES

Accès à des tutoriels voir : <https://solidarite-numerique.fr/>



DEFIBRILLATEURS

Nous vous rappelons que nous avons 3 défibrillateurs sur la commune :

- 1 à la salle du Sardon
- 1 à la salle des Bourdonnes
- 1 à la salle de La Cula

Ces appareils peuvent sauver des vies, peut-être la vôtre, merci de les respecter.

Besoins individuels

Voir les invisibles

ME RECONCILIER AVEC MES DROITS

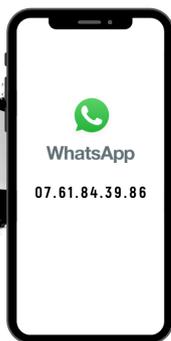


Vous avez entre 16 et 29 ans ?

Vous n'êtes pas suivi(e) par la Mission Locale, Pôle Emploi ?

Vous avez des besoins ?

UN SEUL NUMÉRO



© Sarah Holmlund



MINISTÈRE DU TRAVAIL

HAUT-COMMISSARIAT
AUX COMPÉTENCES
ET À L'INCLUSION
PAR L'EMPLOI



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

Projet cofinancé dans le cadre du
Plan d'Investissement dans les Compétences



Code + examen 0€



Acquérir des
compétences numériques



Information, droit &
accès au logement



Booster ma confiance
en moi & mes savoir-faire



Garde d'enfants à 0€



Offres d'emploi négociées



Maîtrise de la langue



Heures de conduite
supervisées à 0€

Téléchargez l'application



<https://app.ml-gierpilat.org>



Les Missions Locales au cœur du plan #1jeune1solution



Accompagner les jeunes à entrer dans la vie professionnelle.

Aide exceptionnelle pour le recrutement d'un alternant

(pour les contrats signés entre le 1er juillet 2020 et le 31 mars 2021)

5 000€

- de 18 ans

8 000€

+ de 18 ans



Jusqu'à 4 000€ de compensation de charges

Aide attribuée pour tout jeune de -26 ans recruté entre août 2020 et fin mars 2021 (contrats de plus de 3 mois)



Contrats aidés supplémentaires

Contrat Initiative Emploi (CIE)

Facilite l'accès durable à l'emploi des jeunes -26 ans grâce à une aide financière pour l'employeur du secteur marchand : grandes entreprises, PME, TPE



Parcours Emploi Compétences (PEC)

Tryptique emploi-formation-accompagnement dans le secteur non marchand : associations, branches professionnelles, acteurs institutionnels



Emplois Francs +

Aides dédiées pour le recrutement, entre le 15/10/2020 et le 31/03/2021, d'un jeune de - de 26 ans résidant en Quartier Politique de la Ville (QPV)

Orienter et former les jeunes.



Mobilisation de tous les dispositifs adaptés aux jeunes

Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales



Garantie Jeunes

Garantie Jeunes

9 à 18 mois d'accompagnement collectif et individualisé, assortis d'une allocation



Missions de Service Civique

Missions d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois, dans des associations ou des collectivités, en France ou à l'étranger, avec indemnisation mensuelle prise en charge par l'Etat



Accompagnement adapté aux jeunes de 16 à 18 ans

Des phases de remobilisation et de formation, dont la Promo 16-18



Nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes

proposées aux jeunes sans qualification

VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE VICTOR ELIE LOUIS

L'Association des Parents d'Elèves de l'école VEL du Bourg de Genilac a décidé d'adapter ses actions en fonction de la situation sanitaire. Tout d'abord, **la priorité a été donnée aux enseignantes avec un budget alloué pour chaque classe afin de renouveler les livres et albums** accessibles aux enfants, et le « Père Noël » a permis de leur faire plaisir avec divers cadeaux (jeux de sociétés, cuisine miniature...).

Nous essayons également d'obtenir des subventions pour l'achat d'équipements sportifs et de nouveaux tapis pour la salle d'évolution. En cas de refus du financement, l'APE prendra en charge les frais correspondants afin d'apporter aux enfants des activités variées.

Le bureau de l'APE a décidé de **traiter directement avec les producteurs locaux** comme la vente de brioches en collaboration avec Marmite et Pétrin et le goûter de Noël distribué aux enfants suite à ce partenariat. Pour les fêtes de fin d'année, nous avons pu profiter du

saumon de Mr Gouttefarde, un régal pour les papilles... **Notre prochain projet s'oriente vers la nature avec une vente de fleurs et autres végétaux** par le biais d'Initiatives. Nous pensons aussi nous rapprocher d'artisans pour des idées cadeaux pour la fête des mères et la fête des pères.

En espérant pouvoir organiser notre Kermesse avec de multiples activités proposées : oui, nous restons positifs !!!

Le bureau de l'APE rappelle enfin que les informations sont données régulièrement par mail et que **les parents sont les bienvenus pour apporter toute aide (pérenne ou ponctuelle)**. Le bureau a besoin de nouveaux venus chaque année pour pouvoir perdurer ! Nous sommes preneurs de nouvelles idées et autres ressources...

Nous remercions enfin, la Mairie pour le local qui nous a été attribué dans la nouvelle école et Mr Rochefolle, adjoint aux affaires scolaires, pour sa disponibilité.



Distribution de saumon



Distribution de brioches

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU SARDON

Depuis la rentrée des classes, l'APEL du Sardon continue de fonctionner tout en s'adaptant à la crise sanitaire. **Afin de financer les sorties scolaires des enfants, nous avons opté cette année pour diverses ventes organisées, dans le but de limiter les rassemblements.**

Les sorties cinéma, la boom des mômes et la confection de couronnes de Noël n'ont pas pu être organisées cette année. Cependant, nous avons pu tout de même proposer des ventes de sapins de Noël, du saumon fumé de M. Gouttefarde, de pizzas de Pizza et Cie.

ÉCOLE NELSON MANDELA

De nombreux projets ont été menés depuis le début de l'année... En voici quelques uns.

DU THÉÂTRE

Un projet théâtre a été élaboré dans l'école, décliné pour chacune des classes, mené avec l'aide d'une intervenante depuis septembre. Les plus jeunes ont travaillé autour des contes, les plus grands ont travaillé la mise en scène et aussi la lecture orale.

Les CM1-CM2 ont d'ailleurs participé aux "petits champions de la lecture" le jeudi 21/01/2021. Un concours de lecture à voix haute, de "mise en voix" d'un texte choisi par chaque élève. L'élève arrivé en 1^{ère} position représentera bientôt la classe lors de la finale départementale à Rive de Gier.

PROJET D'ÉCOLE ÉCOCITOYENNE : TRAVAIL SUR LA BIODIVERSITÉ CETTE ANNÉE.

Ce projet s'étale sur plusieurs années, avec un thème par an. Si l'année dernière le projet a été quelque peu en stand-by, cette année chaque classe participe activement via diverses animations en lien avec des associations comme la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Avec la collaboration d'animateurs qui aident les enseignantes, orientent le travail des classes, de nombreuses réalisations ont été effectuées ou sont en cours. En CM1-CM2, une haie a été plantée pour faire venir des petites bêtes, des oiseaux... En CE2-CM1, la création d'un jardin d'école est en cours (des semis sont réalisés, un récupérateur d'eau est en cours de réalisation...), avec des plantes mellifères et un jardin potager. Les CE1-CE2 étudient notre environnement proche, les oiseaux, ils ont créé des nichoirs et des mangeoires pour les accueillir. En PS-MS et GS-CP, un travail sur les petites bêtes est à venir en avril.

CARNAVAL

Vendredi 26 février, les élèves ont fêté le carnaval à l'école. Petits et grands ont pu se déguiser, et les maîtresses et ATSEM aussi ont joué le jeu pour ce moment convivial.



Fabrication de mangeoires à oiseaux



Etude du plan de fabrication des nichoirs



Carnaval en CE1 / CE2



Carnaval en PS / MS

Prochainement, des ventes de chocolats de Pâques, d'objets personnalisés et de plants de légumes auront lieu. Nous espérons également que la Kermesse pourra se dérouler au mois de juin.

Même si les bénéfices sont plus faibles que les années précédentes, l'APEL du Sardon reste motivée pour organiser ses actions. Celles-ci permettront non seulement de financer une partie des sorties scolaires pour cette année (ou pour l'année prochaine), mais aussi de faire vivre l'association.

ÉCOLE LE GRAND CÈDRE

Malgré la situation sanitaire actuelle, les projets vivent à l'école privée du Grand Cèdre

LES PROJETS DANS LES CLASSES

Le protocole actuel nous limite dans nos projets mais rien n'arrête la volonté de toute la communauté éducative de l'école de faire vivre aux élèves de bons moments et d'apprendre sur leur environnement local. Ainsi grâce à l'OGEC, **Planète mômes est venue à l'école réaliser des spectacles** sur la forêt et le jardin, pour les classes de PS/MS et GS/CP et donner des conférences sur les déchets et l'eau pour les CE1/CE2 et CM1/CM2. Ce sont des moments d'échanges et d'apprentissages.

Des animaux sont venus grandir les rangs de l'école : deux bébés hamsters en PS/MS et un cochon d'Inde en CE1/CE2. Le cochon d'Inde est arrivé suite au « Conseil des élèves de la classe » qui permet de faire des propositions pour la vie de la classe. Voilà comment Pistache nous a rejoints en janvier 2021, pour le plus grand bonheur des enfants.

Les classes de CE et CM sont allées planter des haies sur St Martin la plaine le jeudi 17 décembre, pour recréer des bocages et ainsi protéger la faune locale. Une expérience boueuse mais que les élèves ont adorée.

L'APEL TOUJOURS EN ACTION, SE RÉINVENTE POUR S'ADAPTER

L'équipe de l'APEL reste motivée malgré le peu d'actions possibles à mener cette année. Pour preuve, **le maintien du marché de Noël qui a eu lieu pour la 1ère fois en ligne grâce à un travail conséquent de plusieurs membres de l'équipe**. Ce projet nous tenait à cœur afin de donner une opportunité aux exposants de pouvoir effectuer quelques ventes malgré tout et garder une certaine magie de Noël.



Pistache le Hamster des CE1 / CE2



Plantation de haies à St Martin la Plaine

Nous poursuivons notre **soutien aux producteurs locaux** en organisant comme chaque année des ventes : saumon fumé de Genilac et chocolats de St Paul en Jarez. **L'APEL a également contribué au moment festif** organisé par l'équipe enseignante pour le carnaval : des bugnes (très appréciées!) ont été offertes aux enfants.



Carnaval

Rappel inscriptions en cours, n'hésitez pas à appeler Mme Roesslinger Nathalie au : **04 77 75 06 64** ou par mail : ecole-le-grand-cedre@wanadoo.fr

UNE MUTUALISATION SIPG-GENILAC QUI FONCTIONNE TRÈS BIEN

Depuis la rentrée de septembre 2020 le service scolaire- périscolaire a connu **trois changements de protocole sanitaire**. Nous avons commencé avec un premier protocole à la rentrée scolaire de septembre 2020. En novembre 2020 il a été modifié puis renforcé en février 2021. Toutes ces contraintes font que nous avons été dans **l'obligation d'aménager les locaux et de recruter du personnel**.

En face, à la piscine André CHAZALON du SIPG, le personnel a vu son temps de travail se réduire. A la rentrée il n'y avait que les scolaires qui pouvaient venir nager. Et en février, la piscine a dû fermer ses portes.

Face à cette situation, le SIPG a proposé aux communes adhérentes de mettre à disposition son personnel en sous-service, à titre gracieux et jusqu'à la réouverture complète de la structure.

Depuis le 4 mars 2021, Sophie FANGET (photo), habitante de la commune, a ainsi accepté de venir renforcer le service restauration scolaire à l'école Victor Elie LOUIS à raison de 30h hebdomadaires. Son aide est précieuse car les nouvelles dispositions sanitaires nous obligent à faire 2 services à la cantine du Bourg où les effectifs sont importants du fait de l'accueil des enfants de l'école privée du grand cèdre pour les repas. Le soir elle intervient au niveau de l'entretien des locaux. Un grand merci à elle et au SIPG !



LA MAIRIE PARTICIPE À LA FORMATION DES JEUNES !

Depuis plusieurs années le périscolaire de Genilac tient à participer à la formation des jeunes. **Cette année nous avons accueilli Yonca LAFCI (photo)** qui souhaitait depuis quelques temps commencer sa formation d'animateur. Depuis septembre 2020 **Yonca a intégré notre équipe en parcours emploi compétences**. Elle intervient le temps de midi et du soir sur le site du SARDON. En échange la commune lui finance sa formation BAFA. Elle a d'ailleurs effectué son premier stage théorique BAFA avec LAFOCAL à Saint-Chamond du 24 au 31 Octobre 2020. Elle a réussi. Sa prochaine étape est un stage pratique en accueil de loisirs extrascolaire.



DES LYCÉENS SUR LE STADE DES BOURDONNES

La commune a signé le 23 février une convention de **prêt gratuit de l'ancien stade de foot des Bourdonnes** avec le lycée Georges Brassens de Rive-de-Gier.

En effet, en raison de la crise sanitaire, le sport scolaire ne peut se faire qu'en extérieur et les équipements du lycée sont devenus insuffisants. Les lycéens montent à pieds, par groupe de 18, sous la responsabilité de leur enseignant.

Cette mise à disposition durera tant que les restrictions sanitaires seront en vigueur.

VIE CULTURELLE

FESTIVITÉS DE NOËL

Le festimarché du 5 décembre a été l'occasion d'animer un peu le village : stand de lumignons de l'APE du grand cèdre, artisans d'art et vente de brioches pour le téléthon au son de l'accordéon et de l'orgue de barbarie. Les enfants ont pu décorer un grand sapin de 2,5m et déposer leurs plus beaux dessins de Noël que l'agence Horspiste a gracieusement transformés en une grande banderole ! Dans les écoles, tournée du Père Noël et spectacle de magie avec Ludo le presque digitateur : tous les spectateurs ont été enchantés !



Banderole créée à partir des dessins des enfants



Orgue de barbarie



Décoration du sapin de Noël



Passage du Père Noël dans les écoles



Ludo le presque digitateur

RÉSIDENCE D'ARTISTE

À l'heure où la crise sanitaire empêche la tenue de la plupart des événements culturels, la commune est heureuse d'avoir pu satisfaire la demande de résidence d'artiste de **Jean-Baptiste MATHULIN, pianiste concertiste genilacois : du 6 au 21 février, il a pu bénéficier gratuitement de la salle du relais petite enfance, inoccupée pendant les vacances scolaires, pour enregistrer des vidéos pédagogiques.**

De grandes œuvres classiques, qu'il a lui-même réarrangées pour être accessibles à des amateurs, d'abord interprétées en intégralité puis analysées à des fins pédagogiques, **bientôt disponibles sur les plateformes en ligne** et proposées à la revue spécialisée « Le pianiste ».



SAISON CULTURELLE



Les salles de spectacle restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

La reprogrammation des spectacles reportés est en cours.

La **soirée théâtre**, en partenariat avec la saison culturelle départementale, devrait avoir lieu **le samedi 19/06** (à confirmer).

DÉPART DE BLANDINE MORGADO



« **H**elas Blandine nous quitte ! Après dix-huit ans au service des Genilacoises et Genilacois elle part faire rayonner sa gentillesse et sa disponibilité à la Médiathèque Antoine de Saint Exupéry à La Grand-Croix. Toute l'équipe des bénévoles regrette en ces temps de distanciation sociale de ne pas avoir pu fêter dignement l'évènement en tournant la page avec elle autour d'un verre convivial. En attendant plus de liberté, **nous la remercions pour toutes ces années passées en son agréable compagnie aux permanences de la Médiathèque Paul Rigaut** et, promis, nous irons la rencontrer dans ses nouvelles fonctions puisqu'elle ne quitte pas le réseau Itinérance. A très bientôt Blandine, bonne continuation ! »

Brigitte R
Pour l'équipe des bénévoles de la Médiathèque Paul Rigaut

« **B**landine MORGADO (photo) a été recrutée en 2003 par Jean Odin, Maire de Genilac à l'époque, avec pour première mission l'informatisation de la médiathèque. **Elle a participé activement au développement du Prix RomanGier et plus récemment à la mise en réseau des médiathèques de la vallée du Gier** (réseau Itinérances).

Attachée à la vallée du Gier dans laquelle elle a grandi, elle a choisi de rejoindre l'équipe de la médiathèque Saint-Exupéry de La Grand-Croix où elle sera responsable des secteurs Enfance et Musique, à partir du 19 avril.

Je lui adresse au nom de l'équipe municipale, mes sincères remerciements et lui souhaite une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Catherine FIEROBE,
Adjointe à la Culture et à la communication

GRAND DÉSHERBAGE À LA MÉDIATHÈQUE !

Une médiathèque, c'est comme une forêt : pour qu'elle se développe harmonieusement, il faut parfois procéder à des coupes claires !

Cela n'avait pas été fait depuis l'informatisation de la médiathèque en 2006. Alors, **depuis la mi-décembre la médiathèque procède au tri de ses collections** : dans le jargon des bibliothécaires, cela s'appelle le désherbage.

Le désherbage consiste à retirer des rayons les documents qui ne peuvent plus être proposés au public, soit parce qu'ils sont abîmés, sales, usagés, soit parce qu'ils sont devenus obsolètes (par exemple en géographie, des pays, des frontières, des drapeaux peuvent changer), ou parce qu'ils n'ont pas rencontré leur public... La décision d'éliminer un ouvrage plutôt qu'un autre est parfois difficile à prendre. Des critères d'élimination ont donc été définis au préalable. Et, **il faut donc passer en revue les 8000 documents de nos collections** : trier, vider, ranger, ré-étiqueter... Il faut sortir les documents des étagères, mais il faut aussi les supprimer dans le logiciel. **C'est un long travail qui engendre beaucoup de manutention.**

C'est d'ailleurs pour cette raison que votre médiathèque a dû réduire temporairement ses horaires d'ouverture, les mardis et les jeudis étant consacrés en ce moment à ce chantier, et ce jusqu'à sa fin.

ET LES RÉSULTATS COMMENCENT À SE VOIR :

Les documentaires pour adultes et enfants ainsi que les biographies ont déjà été traités. Les romans adultes sont en train d'être dés herbés, puis viendra le



AVANT



APRÈS

tour des Bandes dessinées, Romans enfants et Junior et Albums jeunesse

Les étagères qui étaient pleines à craquer, et rendaient le choix sur place parfois difficile sont d'ores et déjà plus aérées et permettent désormais de mettre en présentation des nouveautés ou des documents jusqu'ici passés inaperçus.

L'opération permet aussi de mettre en évidence les manques et de racheter des documents qui viendront enrichir notre fonds documentaire.

QUE FAIRE DES LIVRES « DÉSHERBÉS » ?

Il a été constaté que nos livres étaient très abîmés, parfois très anciens et souvent très ternis ou jaunis par le temps. **La mairie a donc opté pour une solution d'élimination écoresponsable par l'entreprise stéphanoise ITHAC** qui emploie des personnes en situation de handicap et qui trie et recycle 100% des documents.

Les employés du service technique de la commune y ont déjà fait 3 livraisons d'environ 20 cartons à chaque fois !



LA MÉDIATHÈQUE A BESOIN DE VOLONTAIRES POUR RENFORCER SON ÉQUIPE

Depuis des années, la médiathèque municipale fonctionne grâce à une salariée et à la participation et l'investissement de quelques bénévoles. **Pour permettre à ce lieu de rencontre et de convivialité de poursuivre sa mission de service public à la disposition de la population, celle-ci a besoin d'accueillir de nouvelles personnes volontaires.**

Etre bénévole à la médiathèque nécessite **un peu de disponibilité, de l'intérêt pour la lecture, quelques notions d'informatique et surtout l'envie de partager une expérience enrichissante au**

sein de ce dispositif. Il faut être à l'écoute des demandes des usagers et être discret.

Au-delà des temps d'ouverture au public et du prêt de documents, la médiathèque participe au réseau Itinérances par le biais d'un logiciel commun et la possibilité de faire circuler les ouvrages par la navette.

En tant que bénévole, vous aiderez la responsable salariée dans les missions suivantes :

- Animer des activités en partenariat avec les écoles.
- Aider à la préparation des spectacles, des rencontres d'auteurs, des conférences,... Chacun peut amener son expérience et ses idées pour faire vivre et dynamiser la médiathèque.
- Aider à l'enregistrement des prêts et des retours de documents.

- Aider au classement des collections en rayons avec la classification de DEWEY

- Aider à préparer chaque semaine la navette du réseau (livres rendus à Genilac pour d'autres médiathèques)

- Couvrir, équiper et étiqueter les documents

Les bénévoles qui le souhaitent pourront bénéficier d'une formation lors de la mise en place du nouveau logiciel Orphée NX en septembre 2021.

Les tâches sont variées et ponctuelles.

Si vous avez une passion, des idées à partager, une envie de participer à la vie de la commune, et si vous êtes disponibles (régulièrement ou ponctuellement) alors n'hésitez pas à rejoindre notre équipe. Chaque aide est précieuse....

UN NOUVEAU JURY POUR LE PRIX ROMANGIER !

Le prix RomanGier (Prix des lecteurs du Pays du Gier) est un prix annuel, proposé par les médiathèques du Réseau Itinérances et la médiathèque de Lorette. Chaque année, trois romans sélectionnés par les bibliothécaires sont soumis au vote des lecteurs.

En 2021, pour la 10ème édition, 10 lecteurs rejoindront le jury des bibliothécaires.

Si vous voulez faire partie de ce jury, sachez qu'il faudra vous engager à participer à quelques réunions et à lire un maximum de titres dans une sélection de 8 à 10 romans.

Pour en savoir plus, rapprochez-vous de la responsable de la médiathèque qui vous dira la marche à suivre pour proposer votre candidature.

Tous les lauréats des précédentes éditions :

2020, Astrid ELIARD « La dernière fois que j'ai vu Adèle »

2019, Diane PEYLIN « La grande roue »

2018, Carine FERNANDEZ « Mille ans après la guerre »

2017, Jean-Claude MOURLEVAT « Nos amis devenus »

2016, Brigitte GIRAUD, « Nous serons des héros »

2015, Sophie DIVRY « La condition pavillonnaire »

2014, Paola PIGANI « N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures »

2013, Antoine CHOPLIN « La nuit tombée »

2012, Lionel SALAÜN « Le retour de Jim Lamar »



ITINÉRANCES
MÉDIATHÈQUES DU PAYS DU GIER



VIE

ASSOCIATIVE & SPORTIVE

L'OCALE À L'ÉCOUTE DE SES ADHÉRENTS

Malgré les difficultés que l'on peut observer dans la vie associative, l'OCALE parvient tout de même à maintenir certaines manifestations. De la même façon, elle est à l'écoute de ses adhérents en remboursant une partie des cotisations de cette année.

Pour rappel, l'OCALE est une association qui regroupe la majorité de celles situées dans la commune de Genilac. Elle a à sa charge la gestion d'un fonds de matériel et travaille en étroite collaboration avec la mairie pour certaines manifestations. Malgré le contexte actuel, et avec la mise au chômage partiel de ses salariés, l'accueil périscolaire continue de fonctionner les mercredis. De même, **certaines dates ont été maintenues et en premier lieu le centre de loisirs pendant les vacances jusqu'à peu.** Consciente des difficultés que peuvent rencontrer les

différentes associations de Genilac, **l'OCALE a validé la gratuité des adhésions pour cette saison 2020 - 2021. Ainsi, c'est 50€ qui sont offerts à tous ses adhérents.** Elle a aussi décidé de mettre en place une **cagnotte solidaire** : "Nous avons eu de nombreux témoignages d'associations en souffrance et avons décidé de mettre en place cette cagnotte. Ceux qui le veulent peuvent y reverser cette somme pour les aider."

L'OCALE remboursera aussi les participations de certaines activités adultes comme les cours de guitare ou l'anglais. Enfin, les participations pour les enfants seront lissées et proratisées par rapport à la période d'arrêt.

DATE A RETENIR
Forum des Associations
11 septembre 2021



SOPHROLOGIE DU PAYS DU GIER

Comme le disait si bien Socrate - Philosophe grec (470/469 av. J.-C. - 399 av. J.-C.)

" Ce qui fait l'homme, c'est sa grande faculté d'adaptation "

En cette période de crise sanitaire, c'est ce que nous avons essayé de mettre en pratique lors de nos séances hebdomadaires de sophrologie.

La salle des « Bourdonnes » étant fermée et souhaitant ne pas perdre le contact avec nos adhérents **Anne-Marie Loison et moi-même leur avons envoyé les enregistrements audio des séances sur internet.** Puis constatant que la situation perdurait, nous avons ajouté l'image au son grâce à la visioconférence. Nous avons aussi continué, pour les personnes peu expertes en informatique, à leur envoyer les enregistrements sur zoom.

Grace à ces outils informatiques auxquels nous nous sommes adaptées, **nous nous réjouissons d'avoir pu apporter bien être et détente à ces personnes en demande, souvent très stressées par la situation actuelle.**

Bien sûr, notre souhait le plus cher est de reprendre les séances en présentiel dès que possible.

L'OCALE a organisé une semaine d'accueil de loisirs dans ces locaux Maison des Bourdonnes durant la première semaine des vacances d'hiver du 8 au 12 février.

Les parents et les enfants ont répondu présent pour cette nouvelle aventure et ce sont 25 enfants qui ont fréquenté l'accueil pendant quelques jours ou pour la semaine complète. Après une phase de découverte, de rencontre pour faire connaissance, les enfants ont partagé de bons moments de loisirs autour du thème de l'Afrique. Ils ont participé avec plaisir aux activités créatives: maisons d'Afrique, masques, poupées africaines, exposition, ainsi qu'aux séances de découverte musicale.

Les projets ont pu être menés à leur terme, tout en appliquant le protocole sanitaire.

La journée déguisée de vendredi est venue clore cette semaine riche en rencontres, en jeux et en émotions.



YOGA DU RIRE

Dans ce contexte particulier inédit, les séances hebdomadaires de Yoga du Rire ont procuré un grand manque pour les participants. **Voici quelques témoignages recueillis en janvier 2021 :**

« la fatigue aussi bien physique que morale s'installe, je ressens de la tension nerveuse, je suis impatiente de pouvoir rire avec le groupe »

« je suis frustrée que les loisirs, divertissements soient interrompus. Le yoga du rire c'est un moment de relaxation qui permet d'oublier cet environnement anxigène »

« la séance de yoga du rire du mercredi coupe la semaine et me permettait de « recharger les batteries ». Cette pratique de lâcher prise m'aide à faire face au quotidien, c'est dommage que cette heure qui aide à prendre du recul sur les événements soit arrêtée depuis de longs mois car à mon avis je serai plus à même d'appréhender cette crise sanitaire »

« je suis triste et je me sens isolée. Les rencontres me manquent. J'ai besoin de partage, de relations

humaines, c'est tellement bon de se retrouver aux Bourdonnes pour rigoler ensemble, avoir notre « bonne drogue » naturelle. Le yoga du rire est une belle technique accessible facilement à tout le monde, dans la bienveillance et sans effet secondaire contrairement à des anxiolytiques »

Le Yoga du Rire est un rire « sans raison » qui développe une pensée positive, réveille le bien être intérieur.

Le rire « sans raison » est un trésor d'un nouveau genre !

Il se distingue de celui généré par l'humour, il passe du rire cérébral au rire du cœur.

Les bienfaits sont nombreux, répartis en trois domaines : le corps (meilleur sommeil, système immunitaire renforcé), l'émotionnel (anti stress), le relationnel (attitude joyeuse, sereine).

Pratiquer le Yoga du Rire participe à la recherche de l'équilibre, de l'épanouissement personnel pour plus d'optimisme et d'enthousiasme. Souvenez-vous de ce que vous a procuré un fou rire ?

Plus vous riez ou souriez, plus vous êtes heureux. Car rire rend heureux en libérant des flots d'endorphines dans le corps tout autant qu'être heureux donne envie de rire.

Le rire ou le sourire est communicatif et contagieux et bénéfique sur la santé.

Le rire est le propre à l'homme, c'est un langage universel.

Animatrice : **Liliane POMEON** ↙

Tél 06 84 22 85 84

www.lilianepomeon.com

E-mail : liliane.pomeon@orange.fr



Yoga du rire & santé
INSTITUT FRANÇAIS

ASSOCIATION DES FAMILLES DE LA CULA

À cause de la crise sanitaire, l'association a dû annuler ses rencontres festives et ses activités de l'année 2020 sauf pour le Téléthon où Les Amis du téléthon avec l'association des familles se sont une nouvelle fois mobilisés tout en respectant les normes sanitaires.

Une vente de jacinthes et de brioches a été proposée aux habitants de La Cula. Comme d'habitude ils ont fait preuve de générosité et de solidarité, et nous les en remercions.

Merci aussi au Gaec Prageline qui a permis la vente des fleurs et brioches sur leur marché du samedi. Un stand avait été également installé sur le marché de Genilac.

Et pour apporter gaieté et espoir aux habitants du village durant les fêtes, **les bénévoles de l'Association ont implanté, décoré et illuminé un sapin de Noël devant l'église de La Cula.**



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

L'année 2020 a été une année particulière pour le don de sang. En effet, la pandémie de COVID a nécessité une réorganisation complète des collectes de sang effectuées dans la salle des Bourdonnes.

Si les membres de l'Etablissement Français du Sang prennent en charge les aspects médicaux du don (entretien avant le don et prélèvement du sang), nous nous occupons d'ordinaire des aspects logistiques : nous installons les tables et nous concoctons nous-mêmes les collations qui suivent le don avec des produits locaux.

C'est un moment d'échange et de convivialité avec les donateurs que tous apprécient. Mais au plus fort de la pandémie, l'ADSB a décidé de se retirer pour la protection de ses membres qui sont tous "personnes à risques." L'EFS a assumé seul le don du 30 octobre, servant alors des plateaux repas standards. L'ADSB a repris son engagement aux côtés de l'EFS dès le don du 8 janvier.

A la vue du tableau des dons en 2020, on ne peut que se réjouir de l'augmentation du nombre de nouveaux donateurs, démontrant que l'on peut compter sur notre jeunesse et sur la grande générosité des donateurs fidèles répondant ainsi à la demande grandissante de sang.

Même en période de pandémie les malades ont toujours besoin de sang.
Merci à toutes et tous !

RETENEZ DÈS À PRÉSENT LES DATES POUR L'ANNÉE 2021 :

12 MARS - 11 JUIN - 13 AOÛT - 15 OCTOBRE



2020			
Date	Nbr de donateurs présentés	Nbr de donateurs prélevés	Nouveaux donateurs
17 janvier	102	92	11
20 mars	102	97	5
19 juin	131	120	15
14 août	101	98	7
30 octobre	96	86	8
Total	532	493	46
Augmentation	8,27%	5,07%	43,40%
2019	488	468	26

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

C'est désormais officiel, Saint-Étienne Métropole, accueillera 4 matches de la Coupe du Monde de Rugby France 2023, le plus beau rendez-vous international du monde de l'Ovalie.

Le stade Geoffroy-Guichard (42 000 places) accueillera les affiches suivantes :

- **Samedi 9 septembre 2023** : L'Italie contre le vainqueur du tournoi de qualification Afrique
- **Le dimanche 17 septembre** : Les Wallabies australiens contre les Fidji
- **Le vendredi 22 septembre** : L'Argentine contre le vainqueur du tournoi de qualification Océanie.
- **Le dimanche 1er octobre** : L'Australie contre le vainqueur du tournoi final de qualification.

www.rugbyworldcup.com/2023/

Vous voulez être certain d'avoir une place dans les tribunes de Geoffroy-Guichard pour la Coupe du Monde de Rugby 2023 ? Rejoignez la Famille 2023.

Vous voulez devenir apprentis dans le domaine sportif ? Adhézrez au programme Campus 2023.

En accueillant ces 4 rencontres de la Coupe du Monde de Rugby, Saint-Étienne Métropole s'impose plus que jamais comme le territoire des grands événements !

Cette année elle recevra le Critérium du Dauphiné, avec un contre-la-montre entre Firminy et Roche-la-Molière et un départ de Saint-Chamond. En 2024, elle sera l'une des 8 Métropoles françaises à accueillir des épreuves de football masculin et féminin pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

BASKET

Dans la continuité d'une saison 2019-2020 tronquée par le confinement, **la saison 2020-2021 devrait être une copie conforme de la précédente...** Après un démarrage progressif en début de saison pour cause de certificats médicaux en retard, le petit club de Genilac a connu des difficultés liées à la maladie du Président JR CHAPON et l'absence de l'entraîneur Charles.

C'est Delphine, la fille de M Chapon, qui a pris le relais, aidée de ses filles Eloïse, Prisca pour l'arbitrage et son mari Raphaël pour les babys.

Entraînements U15 garçons : mardi de 17h à 19h

Baby : mercredi de 15h30 à 17h

Mini / poussins : jeudi de 17h à 18h30

U15 filles : vendredi de 1h à 19h

Face à la baisse importante du nombre de licenciés (10 cette saison) comparé aux années fastes où le Genilac Basket Club comptait de 65 et 59 licenciés, nous avons décidé que la douzième saison du Club sera la dernière !

VTT ÉVASION



LE CLUB EN CHIFFRES

VTT Evasion Genilac c'est 91 licenciés cette année, dont 25 jeunes de moins de 18 ans. Environ 80% d'hommes et 20% de femmes.

L'AGENDA DU CLUB

La saison commence le premier week-end de septembre et se termine le dernier week-end de juin. Une période d'essai est ouverte à tous, à partir de 10 ans, les 3 premiers week-ends de septembre.

Nous organisons tous les ans :

- un week-end boudin début février, boudin fait maison à emporter ou à consommer sur place. Il a été annulé cette année en raison du Covid-19.

- une randonnée "La Genilacoise" le premier dimanche de mai. Elle a été annulée en 2020, on prépare l'édition 2021 en espérant que les conditions sanitaires nous le permettent. Au programme : 3 circuits "marche" (8,12 et 20 km) et 6 circuits "VTT" (20, 30"facile", 32"dur", 45, 55 et 70 km)

DÉROULEMENT D'UNE SORTIE TYPE

Nous nous réunissons tous les samedis à 13H30 à côté du Stade de La Cula.

Nous organisons 3 ou 4 groupes de niveaux différents selon le nombre de personnes présentes.

Départ de tous les groupes entre 13H45 et 14H

Chaque groupe fait son circuit selon les envies et niveaux des membres du groupe.

Retour de tous les groupes entre 17H et 17H30.

FC GENILAC



En raison de la crise sanitaire, nous enregistrons une baisse du nombre de licenciés : 130 joueurs contre 165 la saison passée, soit 12 équipes contre 15 en 2019-2020.

Nous avons annulé toutes nos manifestations donc nous n'avons aucune rentrée d'argent. Aujourd'hui, grâce à une gestion saine, nous avons de l'avance mais il ne faut pas que la situation s'éternise.

Si les entraînements des enfants peuvent encore se dérouler moyennant un protocole sanitaire renforcé (pas de match, pas d'accès aux vestiaires, pas de public..), **les adultes attendent avec impatience de pouvoir à nouveau fouler le carré vert !**

TRIBUNE LIBRE

OPPOSITION

Pour les fêtes de fin d'année, un seul sapin a été installé sur la place de la Mairie à Genilac, alors que Le Sardon et La Cula ont été oubliés. Nous regrettons cette absence de dynamisme, car compte tenu des conditions sanitaires, quelques éclairages et décorations de Noël auraient fait du bien au moral des habitants.

L'opposition regrette l'interprétation qui a été faite par le comité de rédaction concernant les subventions aux associations. Nous n'avons pas reproché le versement des subventions, bien au contraire, nous demandons simplement que les modalités d'attribution soient plus équitables.

Nous avons voté contre la vente des deux appartements situés 138 et 144 Rue Louis Marchand qui avaient été acquis par la Municipalité précédente en vue de leur démolition, afin de donner plus de visibilité au carrefour Rue Chandolin et Rue des Heures des prés. Concernant les incivilités, dans le dernier bulletin nous

avons demandé la mise en œuvre d'actions pour lutter contre ces nuisances. A ce jour nous n'avons aucune information à ce sujet. Nous savons que pour faire face à l'augmentation de l'insécurité, La Région accompagne les communes qui le souhaitent et apporte également une aide à l'équipement des polices municipales en finançant 50 % des dépenses liées aux achats d'équipement.

CONTACTEZ-NOUS

Nous restons à votre écoute pour relayer vos remarques ou propositions.
avenirdegenilac@gmail.com

TRIBUNE MAJORITAIRE

La cohérence est et restera la ligne des élus de « Genilac avance avec vous », comme elle l'a toujours été. Nous avons promis une méthode et une priorité sur de grands projets structurants : tous avancent aujourd'hui.

La 1ère tranche du groupe scolaire Victor Elie Louis vient à peine de s'achever que déjà nous travaillons à la suite en posant de nombreux dossiers de subvention nous aidant à lancer la 2ème tranche de travaux. Au conseil de mars, l'opposition n'a pas voté la demande de subvention que nous demandons à l'État. Au-delà des polémiques stériles, ne pas soutenir une subvention demandée pour construire une école est éloquent. S'il est des sujets qui doivent faire consensus, c'est bien celui-ci. Mais encore faut-il être cohérents,

et comment parler de cohérence lorsqu'au Conseil municipal de début mars, l'opposition, sans demander aucune modification du compte-rendu, vote contre, par principe, ce qui est rarissime et dénué de logique. Au contraire, nous poursuivons avec logique nos promesses.

En parallèle du groupe scolaire, un immense travail a ainsi été réalisé sur le site de l'Arc-en-ciel qui appartient désormais, grâce à notre action, à la puissance publique et non à un promoteur privé.

Le conseil de janvier vient d'en fixer les orientations afin de choisir dans l'année le partenaire qui sera chargé du site, avec là encore un vote contre de l'opposition. Sur ces deux sujets majeurs pour l'avenir de notre commune et particulièrement complexes à mettre en œuvre, comme sur tous les sujets, vous pouvez compter sur notre détermination sans faille. Cette détermination, qui est notre ADN, s'allie à une vision et une cohérence au service de Genilac.

CONTACTEZ-NOUS

Notre page Facebook est toujours active : [@genilacavanceavecvous](https://www.facebook.com/genilacavanceavecvous)
Vous pouvez aussi nous contacter par mail :
contact.genilacavanceavecvous@gmail.com

Malgré la fermeture des restaurants, la vente à emporter est possible auprès des établissements Genilacois suivants :



Marmite & Pétain
PRENEZ LA PAUSE !

ENVIE D'UN BURGER ?
04 77 35 24 26



A EMPORTER LIVRAISON
59 chemin de Pompey, Genilac
VIP
Votre Instant Plaisir



BOULANGERIE
Au soleil du délice

25 rue Ravez
42800 Genilac
04 77 75 51 47

Monts Délices
Le régal de nos fermes

Des producteurs de la Loire vous proposent leurs produits en vente directe !

MAGASIN OUVERT
mardi et jeudi 9h-13h et 15h-19h
vendredi 9h - 19h
et samedi 9h - 18h

Restaurant La Durèze

JEUDI & VENDREDI
Plateau repas :
Entrée + Plat chaud + Dessert + Pain

DU VENDREDI MIDI AU DIMANCHE MIDI
Moules - frites :
Grenouilles - frites

04 77 89 15 66

Plat différent chaque semaine



BAR RESTAURANT PIZZERIA
LE GAULOIS
04.77.06.05.51
42800 LA CULA



Pizzas  **Epicerie**

“Espace Sardon”
45 chemin de pompey - 42800 GENILAC
04.77.74.51.15
www.chez-angelo.com

CHEZ PAT REN'S
06 22 27 22 64

UNIQUEMENT EN LIVRAISON
OFFRE D'OUVERTURE
2 menus achetés = 1 menu offert

HORAIRES
VENDREDI DE 18H À 22H
SAMEDI DE 11H À 14H
ET DE 18H À 23H

Ouverture le 2 avril 2021



Hervé GOUTTEFARDE

Saumon fumé artisanal

13 rue des heures des prés
42800 GENILAC
patisman@wanadoo.fr
saumonfuméartisanal.facebook

06.76.21.46.68



Boucherie Champalle
Boucherie, Charcuterie
Traiteur, Volailles
04.77.20.68.30.
06.84.16.85.82.
32 Rue Ravez
42800 Génilac.



